

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**RETOUR DU PROJET PILOTE DE COLLECTES ET D'ÉLIMINATION SÉCURITAIRE DES SACS DE
SEMENCES ET DE PESTICIDES VIDES**

LE 15 AVRIL 2015 – De mai à septembre 2015, les producteurs agricoles de la Montérégie pourront se départir gratuitement de leurs sacs de semences et de pesticides vides à la vingtaine de points de collecte grâce au projet-pilote d'AgriRECUP. La participation des producteurs de la Montérégie à la deuxième année de ce projet pilote est essentielle puisqu'elle servira à étudier la faisabilité d'implanter un programme provincial permanent, similaire à celui des contenants vides.

Le projet pilote, lancé en Montérégie l'an dernier, s'est avéré un franc succès. Grâce à la forte participation des producteurs et des détaillants de produits agricoles, AgriRECUP a recueilli et éliminé de façon sécuritaire 29 tonnes de sacs de semences et de pesticides vides.

Points de collecte

La liste des points de collecte en Montérégie est disponible sur le site Internet www.AgriRECUP.ca. Les producteurs peuvent aussi s'informer auprès de leur détaillant agricole ou de leur représentant de semences.

Types de sacs récupérés

- Sacs de semences vides : en papier et en plastique
- Sac de semences de vrac : 500 kg et 1 000 kg
- Sacs de pesticides vides : papier, plastique et autres matériaux

Comment rapporter les sacs

1. Se procurer des sacs de collecte gratuits chez les détaillants agricoles participants.
2. S'assurer que les sacs de semences ou de pesticides sont vides.
3. Placer les sacs vides dans le sac de collecte et en attacher l'extrémité.
4. Rapporter sans frais les sacs de collecte pleins et attachés au détaillant.

« Ce programme se basera sur le bon fonctionnement des programmes de récupération déjà en place au Québec comme celui des contenants vides et celui des pesticides périmés. Il offrira aux agriculteurs plus de choix pour leur permettre d’acheminer leurs déchets agricoles ailleurs que dans les sites d’enfouissement », explique Christine Lajeunesse, directrice régionale d’AgriRÉCUP.

Une fois collectés, les sacs seront convertis de façon sécuritaire en énergie dans des installations dont les émissions sont contrôlées de façon très serrée et qui détiennent toutes les approbations provinciales et fédérales nécessaires.

AgriRÉCUP est un organisme sans but lucratif voué à la gestion responsable et environnementale des déchets agricoles. Pour une liste de tous les programmes de recyclage, visitez www.AgriRECUP.ca.

- 30 -

Source :

Véronique Hébert-Lussier
Conseillère en communications
Fédération de l’UPA de la Montérégie
450 454-5115, poste 6267
vhebertlussier@upa.qc.ca

